

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 4 avril 2019

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER
Mme Nicole DELAVILLE - M. Régis BELGERI - Mme Thérèse LALOGÉ - Mme
Annette RODIER - M. Thibault HEINTZ - Mme Agnès JEANMICHEL - M.
Laurent ROUSSELOT - Mme Petra LAURAIN

Absents - Excusés :

Mme Sylvie PALUMBO pouvoir à M Laurent ROUSSELOT
M. Pascal FERRARD pouvoir à M. Jean Marc BOUSCHBACHER
M. Jean-Claude HATIER
M. Anthony SCHIARATURA
Mme Christine BOUYER

Date de la convocation : 30 mars 2019

Début du conseil : 20 h 30.

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

- 1 - Collège : participation au transport scolaire
- 2 - Adhésion « Aux Sources de Saône et Meuse »
- 3 - S.M.I.C : participations financières année 2019
- 4 - O.N.F : travaux sylvicoles 2019
- 5 - S.D.A.N.C : avis sur demandes d'adhésion
- 6 - Personnel : recrutement pour un accroissement temporaire d'activité
- 7 - O.N.F : opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois
- 8 - Vote des taxes
- 9 - Approbation des comptes de gestion
- 10 - Vote des comptes administratifs
- 11 - Demande de subvention étude stratégique de revitalisation du bourg-centre
- 12 - Projet d'extension du réseau basse tension
- 13 - Extension du réseau eau potable rue des Rochottes : approbation et demande de subvention Département
- Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 1^{er} mars 2019 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Madame JEANMICHEL signale que dans le paragraphe 5-6 il n'est pas mentionné que Monsieur Thibault HEINTZ a vérifié les résultats du compte

Aucune autre observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 – COLLÈGE : PARTICIPATION AU TRANSPORT SCOLAIRE (délibération n° 2019.04.04/01)

Monsieur le maire signale que lors du conseil municipal du 15 septembre 2017, une participation de 50 % à l'achat des vignettes de transport des élèves domiciliés à Darney et scolarisés au collège de Monthureux-sur-Saône avait été accordée pour la rentrée 2017-2018.

Pour la rentrée 2018/2019, ces vignettes ne sont plus délivrées aux familles. Il leur suffit de régler au service compétent le montant annuel fixé par le Conseil Départemental, soit 90 € pour l'année scolaire 2018/2019, avec une date butoir. Au-delà, une pénalité de retard est appliquée (90 €) soit un total de 180 €.

Après concertation, le Conseil décide, à l'unanimité, de maintenir la participation communale de 50 % seulement sur le montant prévu chaque année (sans les pénalités éventuelles).

2 – ADHÉSION "AUX SOURCES DE SAÔNE ET MEUSE" (délibération n° 2019.04.04/02)

Monsieur DESVERNES signale que suite à leur décision de renoncer à la création d'un Parc Naturel Régional, les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté nous proposent de soutenir le territoire concerné à travers des projets transversaux pilotés par l'association "Aux Sources de Saône et Meuse" et demandent le renouvellement d'adhésion d'un montant de 30 €/an.

A l'unanimité, les Conseillers Municipaux, décident d'adhérer à cette association.

3 – SMIC : participation financière année 2019 (délibération n° 2019.04.04/03)

La commune étant adhérente au SMIC (Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale) il y a lieu de renouveler notre participation financière pour 2019 d'un montant de 635,00 €.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition.

4 – O.N.F. : travaux sylvicoles 2019 (délibération n° 2019.04.04/04)

L'ONF a fait parvenir le devis des travaux sylvicoles à effectuer en forêt communale : nettoyage manuel, ouverture de cloisonnement d'exploitation au broyeur, entretien du périmètre, etc, pour un montant de 3.593.59 € TTC.

C'est à l'unanimité que ce devis est accepté.

5 – S.D.A.N.C : avis sur demande d'adhésion (délibération n° 2019.04.04/05 – n° 2019.04.04/05.01))

Le SDANC (Syndicat mixte d'Assainissement Non Collectif) nous informe que les communes de Mortagne et de Mandres sur Vair sollicitent leur adhésion.

Il y a lieu également de renouveler la participation financière de la commune à ce syndicat pour 2019 soit 80 €.

A l'unanimité, le Conseil, donne son accord.

6 - PERSONNEL : recrutement pour un accroissement temporaire d'activité (délibération n° 2019.04.04/06)

Monsieur DUMOULIN a été recruté en tant que contractuel en

Suite à la reprise de fonction de cet agent et afin de régulariser la situation administrative de Monsieur DUMOULIN il y a lieu de le nommer contractuel pour accroissement d'activité.

Après débat, c'est à l'unanimité que le conseil accepte cette modification.

7 – O.N.F. : opposition à l'encaissement des recettes de ventes de bois
(délibération n° 2019.04.04/07)

La Fédération Nationale des Communes Forestières de France a engagé une action contre l'encaissement des produits des ventes des bois des forêts communales directement par l'ONF en lieu et place des trésoreries. Cette mesure entraînerait la disparition d'établissements de services publics en milieu rural. Elle entrera en application à compter du 1^{er} juillet 2019.

Devant l'obstination du gouvernement à maintenir cette disposition, la FNCOFOR nous propose de faire entendre notre voix au moyen d'une délibération.

Les Conseillers, à l'unanimité, décide de se joindre à la proposition de la Fédération.

8 – VOTE DES 4 TAXES (délibération n° 2019.04.04/08)

Monsieur DESVERNES distribue les tableaux récapitulatifs des quatre taxes comprenant une simulation de plusieurs variantes (taux d'augmentation de 1 %, 2, 3,4 et 5 %).

Après concertation et débats, c'est à l'unanimité que le Conseil décide de ne pas modifier les taux pour l'année 2019.

9 et 10 VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS- COMPTES DE GESTION ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

(délibérations n° 2019.04.04/09 – n° 2019.04.04/09.1 – n° 2019.04.04/09.2 – n° 2019.04.04/09.3 – n° 2019.04.04/09.4 – n° 2019.04.04/10 – n° 2019.04.04/10.1 – n° 2019.04.04/10.2 – n° 2019.04.04/10.3 – n° 2019.04.04/10.4)

BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur Thibault HEINTZ fait lecture du compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et Monsieur Régis BELGERI vérifie en concomitance le compte de gestion. Après avoir contrôlé que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 11 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00	489 913,86	0,00	16 413,70
Opérations de l'exercice	151 644,26	46 016,89	62 367,45	64 453,65
TOTAUX	151 644,26	535 930,75	62 367,45	80 867,35
Résultats de clôture		384 286,49		18 499,90
Restes à réaliser	402 354,00	39 649,00		
TOTAUX CUMULES	553 998,26	575 579,75	62 367,45	80 867,35
RESULTATS DEFINITIFS		21 581,49		18 499,90

BUDGET EAU

Monsieur Thibault HEINTZ fait lecture du compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et Monsieur Régis BELGERI vérifie en concomitance le compte de gestion. Après avoir contrôlé que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 11 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00	167 061,32	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	423 765,16	311 971,33	155 763,00	162 804,84
TOTAUX	423 765,16	479 032,65	155 763,00	162 804,84
Résultats de clôture		55 267,49		7 041,84
Restes à réaliser	250 261,00	280 122,00		
TOTAUX CUMULES	674 026,16	759 154,65	155 763,00	162 804,84
RESULTATS DEFINITIFS		85 128,49		7 041,84

BUDGET LOTISSEMENT L'HEXAGONE

Monsieur Thibault HEINTZ fait lecture du compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et Monsieur Régis BELGERI vérifie en concomitance le compte de gestion. Après avoir contrôlé que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 11 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	38 551,21	0,00	0,00	43 605,53
Opérations de l'exercice	0,00	3 980,46	3 980,46	12 249,80
TOTAUX	38 551,21	3 980,46	3 980,46	55 855,33
Résultats de clôture	34 570,75			51 874,87
Restes à réaliser	0,00	0,00		
TOTAUX CUMULES	38 551,21	3 980,46	3 980,46	55 855,33
RESULTATS DEFINITIFS				

BUDGET RÉHABILITATION BÂTIMENT

Monsieur Thibault HEINTZ fait lecture du compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et Monsieur Régis BELGERI vérifie en concomitance le compte de gestion. Après avoir contrôlé que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 11 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00	48 135,38	0,00	14 851,07
Opérations de l'exercice	48 341,69	20 000,00	43 189,75	51 880,08
TOTAUX	48 341,69	68 135,38	43 189,75	66 731,15
Résultats de clôture		19 793,69		23 541,40
Restes à réaliser	7 514,00	0,00		
TOTAUX CUMULES	55 855,69	68 135,38	43 189,75	66 731,15
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	12 279,69	0,00	23 541,40

BUDGET COMMUNE

Monsieur Thibault HEINTZ fait lecture du compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et Monsieur Régis BELGERI vérifie en concomitance le compte de gestion. Après avoir contrôlé que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 11 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00	147 309,85	0,00	450 061,81
Opérations de l'exercice	786 960,93	688 718,68	1 065 234,74	1 300 742,90
TOTAUX	786 960,93	836 028,53	1 065 234,74	1 750 804,71
Résultats de clôture		49 067,60		685 569,97
Restes à réaliser	321 935,00	125 577,00		
TOTAUX CUMULES	1 108 895,93	961 605,53	1 065 234,74	1 750 804,71
RESULTATS DEFINITIFS	147 290,40			685 569,97

11 – DEMANDES DE SUBVENTION étude stratégique de revitalisation du bourg-centre (délibération n° 2019.04.04/11)

Monsieur le Maire signale qu'URBICAND demeurant à DIJON a été retenu pour réaliser l'étude stratégique de revitalisation du bourg-centre pour un montant de 60.525,00 € HT, qui serait financé comme suit :

- Conseil Régional Grand Est 24.120,00 €
- Conseil Département des Vosges ... 18.157,00 €
- Commune de Darney 18.157,00 €.

Après concertation et débats, le conseil, à l'unanimité sollicite les subventions auprès des organismes décrits ci-dessus.

12 – PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU BASSE TENSION (délibération n° 2019.04.04/12)

Monsieur DESVERNES informe le Conseil que le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges nous accorde une subvention au titre du FACE extension 2019 pour l'extension du réseau BT pour alimenter la mairie les ateliers municipaux, la caserne des pompiers et le gymnase (montant des travaux 21 158,00 HT). La participation de la commune sera de 3 808,44 € HT.

Les conseillers, à l'unanimité, approuvent le projet, autorisent la réalisation des travaux et s'engagent à verser le montant restant à charge.

13 – EXTENSION RÉSEAU EAU POTABLE RUE DES ROCHOTTES : approbation et demande de subvention au Département (délibération n° 2019.04.04/13)

Le projet de l'extension du réseau d'eau potable de la rue des Rochottes est présenté au conseil pour un montant de 46.910,00 € HT pour lequel il y a lieu de solliciter une aide au Conseil Départemental.

Après consultation du dossier, les conseillers, à l'unanimité, acceptent cette étude et décident de demander une subvention auprès de cet organisme.

Informations et questions diverses

- l'ONF nous signale qu'en raison de la faible pluviosité durant l'hiver dernier, de la présence de végétaux secs au sol (fougères, bois secs, etc.), d'épicéas secs suite aux scolytes, il nous demande de n'autoriser aucun apport de feu en forêt (bucherons, affouagistes, barbecue) ;

- nomination de Monsieur Lionel COLNET au poste de Directeur de l'EHPAD. Il prendra ses fonctions le 20 mai 2019 à Darney et le 1^{er} juillet à l'Episome de Monthureux ;

- collecte de l'œuvre Nationale du bleuet de France : l'association nous demande de favoriser l'action du Bleuet de France sur la commune ;

- remerciements de l'EFS concernant la dernière collecte de sang qui a accueilli 70 personnes dont 3 nouveaux ;

- passage en commune le lundi 20 mai de 14 h à 17 h du bus de l'autonomie, informations, conseils et équipements qui facilitent la vie, ateliers et animations seront au programme ;

- 28 élèves participeront à la classe de mer pour laquelle la commune versera sa participation prévue lors d'un précédent conseil ;

- invitation par la commune d'Attigny pour la traditionnelle foire aux lapins à Attigny qui se déroulera le 14 avril ;

- entretien avec le propriétaire de l'ancien camping municipal qui va entreprendre des travaux de réhabilitation du site ;
- changement des fenêtres endommagées au musée tchèque par l'entreprise Tridon ;
- musée tchèque fermé plusieurs mois pour cause de prochains travaux ;
- remerciements de Monsieur Michael Delemontey concernant la tenue de notre site internet ;
- travaux accessibilité MPT (rampe et pose d'un garde corps) ;
- reprise du mur écroulé rue Stanislas à partir du 8 avril par Actisov : devis de 2 977,70 € ;
- enlèvement des galets des massifs à la Barbeline et pose de terre pour engazonnement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 45

Darney, le 4 avril 2019

Le Maire
Y. DESVERNES

